Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

De solides résultats financiers pour COGECO inc. au premier trimestre de l'exercice 2011 et révision à la hausse de ses projections financières

Montréal, le 13 janvier 2011 – COGECO inc. (TSX : CGO) (« COGECO » ou la « Compagnie ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2011 terminé le 30 novembre 2010.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 4,5 % pour atteindre 342,8 millions $;
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)] a augmenté de 6 % pour atteindre 137 millions $ comparativement au premier trimestre de l'exercice 2010;
- la marge d'exploitation[(1)] a augmenté, passant de 39,4 % à 40 % pour le premier trimestre, comparativement à l'exercice 2010. La croissance de la marge d'exploitation est principalement attribuable à la filiale de câblodistribution et reflète les hausses tarifaires entrées en vigueur au second semestre de l'exercice 2010, contrebalancées en partie par l'incidence continue des stratégies de fidélisation de la clientèle et d'initiatives de marketing supplémentaires dans l'exploitation européenne;
- le bénéfice net s'est élevé à 16 millions $, comparativement à 22,7 millions $ au premier trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent tenait compte d'un ajustement d'impôts favorable de 9,6 millions $, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour la filiale de câblodistribution. Abstraction faite de ce montant, le bénéfice net au premier trimestre de l'exercice 2011 représente une croissance de 2,8 millions $, ou 21,7 %, comparativement au bénéfice net ajusté[(1)] de 13,1 millions $ constaté au trimestre correspondant de l'exercice 2010;
- au cours du premier trimestre de l'exercice, des flux de trésorerie nets[(1)] négatifs de 24,3 millions $ ont été comptabilisés. Ce montant incluait la constatation de 78,1 millions $ à titre d'impôts exigibles, principalement attribuable à l'exercice 2010 en raison des modifications apportées antérieurement à la structure d'entreprise dans le secteur de la câblodistribution. Au cours du premier trimestre de l'exercice précédent, des flux de trésorerie nets positifs de 67,1 millions $ ont été générés, montant qui incluait une économie d'impôts non-récurrente de 22,2 millions $, laquelle découlait également de la structure d'entreprise modifiée;
- un dividende de 0,12 $ l'action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, une augmentation de 0,02 $ l'action, ou 20 %, comparativement à un dividende de 0,10 $ l'action à l'exercice précédent.
- dans le secteur de la câblodistribution, le nombre d'unités de service[(2)] a atteint 3 270 218 unités au 30 novembre 2010, en raison d'ajouts nets de 90 869 unités pour le premier trimestre.

« Les résultats financiers de COGECO pour le premier trimestre sont très positifs. Cogeco Câble a connu une forte croissance interne; elle est dans une excellente position et devrait enregistrer un rendement supérieur en 2011. Au cours de ce trimestre, au Canada, 70 690 unités de service ont été ajoutées. Notre exploitation européenne a également continué de progresser, grâce à des ajouts de 20 179 unités de service au Portugal », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO.

« Pour ce qui est des activités de radiodiffusion, nous sommes en bonne position d'accroître notre leadership, puisque la transaction visant l'acquisition des stations radiophoniques de Corus au Québec sera conclue dans les prochaines semaines. Compte tenu de ces résultats positifs, la direction a revu la plupart de ses projections financières pour l'exercice 2011. Les prévisions en ce qui concerne la croissance des unités de service, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, la marge d'exploitation et les flux de trésorerie nets ont été augmentées afin de refléter la tendance que laissent entrevoir les solides résultats financiers dégagés au cours du présent trimestre », a ajouté M. Audet.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 30 novembre **2010** **$** **(non vérifié)**	2009 $ (non vérifié)	Variation %
Exploitation			
Produits d'exploitation	**342 766**	328 003	4,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[1]	**137 031**	129 263	6,0
Marge d'exploitation[1]	**40,0 %**	39,4 %	–
Bénéfice d'exploitation	**73 892**	63 562	16,3
Bénéfice net	**15 975**	22 748	(29,8)
Bénéfice net ajusté[1]	**15 975**	13 128	21,7
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**57 572**	(1 410)	–
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[1]	**42 499**	135 518	(68,6)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**66 799**	68 387	(2,3)
Flux de trésorerie nets[1]	**(24 300)**	67 131	–
Situation financière[2]			
Immobilisations	**1 329 837**	1 328 866	0,1
Total de l'actif	**2 890 734**	2 744 656	5,3
Endettement[3]	**1 144 213**	961 354	19,0
Avoir des actionnaires	**394 565**	381 635	3,4
Croissance des unités de service	**90 869**	89 785	1,2
Données par action[4]			
Bénéfice par action			
De base	**0,95**	1,36	(30,1)
Dilué	**0,95**	1,35	(29,6)
Bénéfice par action ajusté[1]			
De base	**0,95**	0,79	20,3
Dilué	**0,95**	0,78	21,8

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010.

(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés. Le 16 novembre 2010, Cogeco Câble a procédé à l'émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2. Le produit de l'émission a principalement a été utilisé pour racheter les billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $ de Cogeco Câble le 22 décembre 2010.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que ce contexte économique pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2010 de la Compagnie, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.

Ce communiqué de presse devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Compagnie, préparés conformément aux PCGR du Canada inclut dans le rapport annuel 2010 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché et, de ce fait, la rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen du bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)], de la marge d'exploitation[(1)], des flux de trésorerie nets[(1)] et de la croissance des unités de service[(2)].

Secteur de la câblodistribution

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « filiale de câblodistribution ») a investi environ 30 millions $ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et auprès de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et offres de services dans le secteur de la câblodistribution

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010, le nombre d'unités de service de la filiale de câblodistribution a augmenté de 90 869 unités, ou 2,9 %, pour atteindre 3 270 218 unités, principalement en raison des initiatives de marketing ciblées dans l'exploitation canadienne et des stratégies d'acquisition et de fidélisation de la clientèle dans l'exploitation européenne visant à améliorer la pénétration de marché, et de l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »). En raison de la forte croissance des unités de service au premier trimestre de l'exercice, Cogeco Câble anticipe dépasser ses projections de 250 000 ajouts nets pour l'exercice 2011. Par conséquent, elle revoit ses projections en matière de croissance des unités de service pour l'exercice 2011, qu'elle porte à 275 000 ajouts nets, ce qui représente une croissance d'environ 8,6 % comparativement au 31 août 2010. La croissance des unités de service devrait découler principalement du fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision numérique, de l'offre de services bonifiée et des initiatives promotionnelles. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Au premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 7,8 millions $, ou 6 %, pour s'établir à 137 millions $, et la marge d'exploitation a augmenté, passant de 39,4 % à 40 %. Principalement en raison de la révision à la hausse des projections en matière de croissance des unités de service et pour tenir compte des projections liées à l'acquisition prochaine des 11 stations radiophoniques au Québec de Corus Entertainment Inc. (« l'acquisition des stations radiophoniques au Québec ») par suite de la décision rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») le 17 décembre 2010, la direction a revu à la hausse ses projections relatives au bénéfice d'exploitation avant amortissement pour l'exercice 2011. Ces projections s'établissent maintenant

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

à 560 millions $, ce qui représente une augmentation de 22 millions $, ou 4,1 %, par rapport aux projections de 538 millions $ relatives au bénéfice d'exploitation avant amortissement publiées le 27 octobre 2010. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010, COGECO a présenté des flux de trésorerie nets négatifs de 24,3 millions $, comparativement à des flux de trésorerie nets positifs de 67,1 millions $ au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 91,4 millions $. La constatation de flux de trésorerie nets négatifs au premier trimestre de l'exercice 2011 est attribuable au moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble au cours de l'exercice 2009; les flux de trésorerie nets redeviendront positifs au deuxième trimestre et aux trimestres suivants de l'exercice 2011. Compte tenu principalement de l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, la direction s'attend à une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation[(1)] au cours de l'exercice 2011, tandis que l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et de l'augmentation des charges reportées devrait correspondre aux directives publiées le 27 octobre 2010. La direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 80 millions $ pour l'exercice 2011, soit une augmentation de 20 millions $, ou 33,3 %, comparativement à la projection de 60 millions $ relative aux flux de trésorerie nets publiée le 27 octobre 2010. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées pour l'exercice 2011 figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

Autres

Le sondage mené à l'automne 2010 dans la région de Montréal par BBM Canada au moyen de la technologie d'audimètre portable (« PPM ») a révélé que Rythme FM demeure le premier choix dans ce marché concurrentiel.

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (« Corus ») en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions $ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du CRTC. Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande d'approbation de transfert auprès du CRTC. Le 17 décembre 2010, le CRTC a approuvé la transaction essentiellement telle qu'elle a été proposée. Le 11 janvier 2011, la Compagnie a reçu signification d'une requête de Astral Media Radio inc. (« Astral ») à la Cour d'appel fédérale (la « Cour ») pour permission d'en appeler de la décision du CRTC approuvant la transaction, et une requête connexe d'Astral pour surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'à jugement final de la Cour. La direction estime que les requêtes déposées par Astral sont sans fondement et la Compagnie va les contester énergiquement afin de les faire rejeter par la Cour. La direction prévoit toujours procéder à la clôture de la transaction avec Corus le 1er février 2011.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 30 novembre		
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**2010 $**	2009 $	Variation %
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	**342 766**	328 003	4,5
Charges d'exploitation	**205 735**	198 740	3,5
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**137 031**	129 263	6,0
Marge d'exploitation	**40,0 %**	39,4 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, de 14,8 millions $, ou 4,5 %, pour atteindre 342,8 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2011. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 14,2 millions $, ou 4,5 %, pour le premier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Charges d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation se sont élevées à 205,7 millions $, soit une hausse de 7 millions $, ou 3,5 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement dans le secteur de la câblodistribution. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 7,8 millions $, ou 6 %, pour atteindre 137 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2011 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le secteur de la câblodistribution a fourni un apport de 6,8 millions $ à la croissance au cours du premier trimestre de l'exercice 2010. La marge d'exploitation de COGECO a augmenté, passant de 39,4 % à 40 % au premier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES FIXES

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	Trimestres terminés les 30 novembre **2010** **$** **(non vérifié)**	 2009 $ (non vérifié)	 Variation %
Amortissement	**63 139**	65 701	(3,9)
Charges financières	**16 905**	16 277	3,9

Pour le premier trimestre de 2011, l'amortissement a totalisé 63,1 millions $, comparativement à 65,7 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction de l'amortissement dans l'exploitation européenne de la filiale de câblodistribution découlant de certains actifs acquis qui sont maintenant complètement amortis et de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2011, contrebalancées en partie par des acquisitions d'immobilisations supplémentaires dans l'exploitation canadienne résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service.

Les charges financières ont totalisé 16,9 millions $ au premier trimestre, comparativement à 16,3 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières du premier trimestre de l'exercice considéré comprennent un gain de change de 0,3 million $, comparativement à 0,5 million $ au premier trimestre de l'exercice précédent. La variation des gains de change est principalement attribuable aux fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien, les variations du dollar américain influant principalement sur l'exploitation canadienne, puisque la majorité des équipements à l'abonné est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Le reste de la hausse des charges financières de 0,5 million $ au premier trimestre est attribuable à l'échéancier des fluctuations de l'endettement bancaire par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, la charge d'impôts s'est élevée à 18,2 millions $, comparativement à une économie d'impôts de 13,8 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'économie d'impôts pour le premier trimestre de l'exercice précédent comprenait l'incidence, dans le secteur de la câblodistribution, de la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »), laquelle a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions $. Excluant cette incidence, la charge d'impôts se serait élevée à 16 millions $ pour le premier trimestre de l'exercice 2010. La hausse de la charge d'impôts au premier trimestre de l'exercice 2011 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la diminution de l'amortissement, contrebalancées en partie par les diminutions annuelles des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,7 % aux résultats de Cogeco Câble. Au premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevé à 22,8 millions $ en raison des résultats positifs affichés dans le secteur de la câblodistribution, comparativement à un bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle de 38,4 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2010, en raison de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario.

BÉNÉFICE NET

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net s'est chiffré à 16 millions $, ou 0,95 $ par action, comparativement à 22,7 millions $, ou 1,36 $ par action pour le trimestre correspondant de 2010, lequel avait profité de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite à la section « Impôts sur les bénéfices ». Excluant cette incidence, de l'exercice précédent, le bénéfice net ajusté[(1)] se serait établi à 13,1 millions $, ou 0,79 $ par action[(1)], au premier trimestre de l'exercice 2010. La croissance du bénéfice net, chiffrée à 2,8 millions $, ou 21,7 %, et de 0,16 $ l'action, ou 20,3 %, comparativement au bénéfice net ajusté de l'exercice précédent, résulte principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de la diminution de l'amortissement au cours du premier trimestre de l'exercice.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

(en milliers de dollars)	Trimestres terminés les 30 novembre **2010** **$** **(non vérifié)**	2009 $ (non vérifié)
Activités d'exploitation		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**42 499**	135 518
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**15 073**	(136 928)
	57 572	(1 410)
Activités d'investissement(1)	**(66 799)**	(68 226)
Activités de financement(1)	**171 267**	47 453
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**(229)**	202
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**161 811**	(21 981)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**197 653**	17 477

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 42,5 millions $, soit une baisse de 68,6 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise de la filiale de câblodistribution survenues au cours de l'exercice précédent. La variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation a donné lieu à des rentrées de fonds de 15,1 millions $, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer, contrebalancée en partie par une diminution des créditeurs et charges à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 136,9 millions $, principalement en raison d'une diminution des créditeurs et charges à payer, d'une baisse des impôts sur les bénéfices à payer et d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, les activités d'investissement, incluant principalement les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, se sont chiffrées à 66,8 millions $, ce qui représente une diminution de 1,4 million $, ou 2,1 %, comparativement à 68,2 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les changements les plus importants sont survenus dans le secteur de la câblodistribution et sont attribuables aux facteurs suivants :

- une diminution des acquisitions d'immobilisations de la filiale de câblodistribution résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués dans l'exploitation canadienne et de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, qui a contrebalancé l'augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation européenne;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts;
- une augmentation des immobilisations de soutien reflétant essentiellement l'amélioration des systèmes d'information d'entreprise.

Au cours du premier trimestre, les flux de trésorerie nets négatifs ont totalisé 24,3 millions $, comparativement à des flux de trésorerie nets positifs de 67,1 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une diminution de 91,4 millions $. La diminution des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 100,4 millions $ de la charge d'impôts exigibles découlant principalement des modifications apportées à la structure d'entreprise, laquelle a contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement au premier trimestre de l'exercice 2011.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 182,1 millions $, principalement en raison de l'augmentation de 161,8 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en provenance du produit net de 198,3 millions $ par suite de l'émission de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures de l'exercice 2011 ») par Cogeco Câble le 16 novembre 2010, principalement en vue du remboursement, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $, échéant le 31 octobre 2011 et de la prime de réparation connexe de remboursement anticipé. La hausse de l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie est aussi attribuable aux flux de trésorerie nets négatifs de 24,3 millions $ et au versement de dividendes de 7,6 millions $ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des rentrées de fonds de 15,1 millions $ provenant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. L'endettement s'est accru principalement en raison de l'émission des débentures de l'exercice 2011, contrebalancée en partie par un remboursement net de 13,8 millions $ sur le crédit à terme renouvelable dans le secteur de la câblodistribution. L'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 56,5 millions $ au cours de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 136,9 millions $ et des versements totaux de dividendes de 6,3 millions $ décrits ci-dessous, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 67,1 millions $ et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 22 millions $. L'endettement a augmenté principalement en raison de la hausse de 46,3 millions $ de l'endettement bancaire et de l'utilisation d'un montant net de 14,9 millions $ sur le crédit à terme de Cogeco Câble.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, un dividende de 0,12 $ l'action a été versé par la Compagnie aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 2 millions $, comparativement à un dividende de 0,10 $ l'action, ou 1,7 million $, à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 5,6 millions $ au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 7,6 millions $,

comparativement à un montant de 4,6 millions $ donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 6,3 millions $ au premier trimestre de l'exercice précédent.

Au 30 novembre 2010, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 166,6 millions $, comparativement à 202,9 millions $ au 31 août 2010. La réduction de ce déficit est principalement liée au secteur de la câblodistribution et découle d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'une diminution des créditeurs et charges à payer. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation de la tranche à court terme de la dette à long terme, combinée à une hausse des impôts sur les bénéfices à payer supérieure à la diminution des passifs d'impôts futurs, reflétant les modifications apportées à la structure d'entreprise de la filiale de câblodistribution. Dans le cours normal de ses activités, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de Cogeco Câble paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à la filiale de câblodistribution d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 30 novembre 2010, Cogeco Câble avait utilisé 114,5 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $ pour une disponibilité restante de 635,5 millions $, et la totalité du montant de 50 millions $ était disponible en vertu du crédit à terme renouvelable de la Compagnie.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation des conseils d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2010, les soldes des postes « créditeurs et charges à payer », « impôts sur les bénéfices à payer », « actifs d'impôts futurs », « passifs d'impôts futurs », « dette à long terme », « instruments financiers dérivés », « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « part des actionnaires sans contrôle » ont subi des variations importantes.

La diminution de 66,1 millions $ des créditeurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements aux fournisseurs. L'augmentation de 80,2 millions $ des impôts sur les bénéfices à payer et les diminutions de 10 millions $ des actifs d'impôts futurs et de 71,9 millions $ des passifs d'impôts futurs reflètent principalement le moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise de la filiale de câblodistribution. L'augmentation de 175 millions $ de la tranche à court terme de la dette à long terme tient au fait que les billets garantis de premier rang série B, de Cogeco Câble viennent à échéance en 2011. Ces billets ont été remboursés le 22 décembre 2010, par suite de l'émission des débentures de l'exercice 2011. L'augmentation de 161,8 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change. La diminution de 5,8 millions $ des instruments financiers dérivés s'explique par les facteurs dont il est mention à la rubrique « Gestion financière ». L'augmentation de 15,4 millions $ de la part des actionnaires sans contrôle découle de l'amélioration des résultats d'exploitation de la filiale de câblodistribution pour l'exercice considéré.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 décembre 2010 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 959 338	121 347
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	30 000	
Options pouvant être levées	30 000	

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2010, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2010, à l'exception de ce qui suit.

Le 16 novembre 2010, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble et de certaines de ses filiales. Le produit net de la vente des débentures a principalement servi à rembourser intégralement, le 22 décembre 2010, les billets garantis de premier rang série B, de Cogeco Câble venant à échéance le 31 octobre 2011, d'un montant de 175 millions $ plus les intérêts courus, ainsi que la prime de réparation. La balance du produit a été affecté au fonds de roulement et aux besoins généraux de Cogeco Câble.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 12 janvier 2011, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,12 $ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 9 février 2011 aux actionnaires inscrits en date du 26 janvier 2011. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts, conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 0,5 million $, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle, comparativement à une diminution de 0,1 million $ comptabilisée à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle, à l'exercice précédent.

Cogeco Câble a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A, de 190 millions $ US, venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US ont diminué de 7,6 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 6,3 millions $, dont une diminution de 7,6 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,2 million $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont diminué de 7,5 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 5,8 millions $, dont un montant de 7,5 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,7 million $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle.

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture d'un investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, la filiale de câblodistribution a constaté une perte de change de 1,9 million $ au premier trimestre, comparativement à un gain de change de 0,6 million $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, lequel est reporté et présenté dans l'état consolidé du résultat étendu, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2010 s'établissait à 1,3326 $ l'euro, comparativement à 1,3515 $ l'euro au 31 août 2010. Le taux de change moyen en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2011 utilisé pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissait à 1,3833 $ l'euro, comparativement à 1,5732 $ l'euro au premier trimestre de l'exercice 2010. Puisque les états financiers consolidés de Cogeco Câble sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où l'euro est la monnaie de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et la valeur comptable des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne dans le secteur de la câblodistribution pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010 :

Trimestre terminé le 30 novembre 2010 *(en milliers de dollars)*	**Données présentées** **$** **(non vérifié)**	**Incidence du taux de change** **$** **(non vérifié)**
Produits d'exploitation	**43 263**	**4 326**
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**4 271**	**427**

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la rubrique intitulée « Risque de change » à la note 13 des états financiers consolidés..

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets		% de pénétration[1]	
		Trimestres terminés les 30 novembre		30 novembre	
	30 novembre 2010	**2010**	2009	**2010**	2009
Unités de service	**3 270 218**	**90 869**	89 785		
Clients du service de Câble de base	**1 142 398**	**7 626**	8 357		
Clients des services IHV	**742 708**	**20 464**	22 715	**66,6**	62,8
Clients du service de Télévision numérique	**760 919**	**41 649**	32 220	**67,2**	56,6
Clients du service de Téléphonie	**624 193**	**21 130**	26 493	**58,0**	50,8

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au premier trimestre se sont élevés à 90 869 unités de service, comparativement à 89 785 unités au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les ajouts nets d'unités de service au premier trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et l'exploitation canadienne continue de générer une croissance des unités de service malgré la hausse du taux de pénétration du marché, la maturité des catégories et la forte concurrence. Au second semestre de l'exercice 2010, l'exploitation européenne de Cogeco Câble a généré une croissance nette des abonnements au service de base grâce à une réévaluation de sa politique générale au deuxième semestre de l'année civile 2009. La conjoncture économique au Portugal demeure difficile, et la direction n'a pas encore décelé de signes clairs laissant entrevoir une reprise économique soutenue. Par conséquent, Cogeco Câble continue d'assurer un contrôle étroit des coûts, tout en mettant l'accent sur la stimulation de la croissance des unités de service à court terme. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué.

Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 7 626 clients pour le premier trimestre, comparativement à 8 357 clients au premier trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base au cours de l'exercice 2011 sont principalement attribuables à l'expansion des réseaux et à l'effet combiné de la croissance soutenue des services d'IHV et de Téléphonie dans l'exploitation canadienne. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 21 130 clients, comparativement à une croissance de 26 493 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 20 464 clients, comparativement à 22 715 clients pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie dans l'exploitation canadienne et aux activités promotionnelles et de fidélisation de la clientèle dans toutes les activités de la filiale de câblodistribution. Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010, les ajouts pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 41 649 clients, comparativement à 32 220 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché, au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'intérêt soutenu des clients pour les services de Télévision HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2010	2009	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	**331 519**	317 365	4,5
Charges d'exploitation	**195 447**	188 418	3,7
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**6 644**	6 341	4,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**129 428**	122 606	5,6
Marge d'exploitation	**39,0 %**	38,6 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté de 14,2 millions $, ou 4,5 %, pour atteindre 331,5 millions $ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Stimulés par la croissance des unités de service et les hausses tarifaires entrées en vigueur au second semestre de l'exercice 2010 ainsi que par les produits liés au nouveau prélèvement représentant 1,5 % du revenu brut des services de télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (« FAPL »), les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne ont augmenté de 23,9 millions $, ou 9 %, pour atteindre 288,3 millions $ au premier trimestre.

Au premier trimestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont diminué de 9,7 millions $, ou 18,4 %, pour s'établir à 43,3 millions $, principalement en raison du fléchissement de l'euro par rapport au dollar canadien et de l'incidence des stratégies de fidélisation mises en œuvre au second semestre de l'exercice 2009 afin de ralentir l'attrition de la clientèle. Exprimés en monnaie locale, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne se sont chiffrés à 31,3 millions € au cours du premier trimestre de 2011, soit une diminution de 2,4 millions €, ou 7,2 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Au premier trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 7 millions $, pour atteindre 195,4 millions $, soit une hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010, les charges d'exploitation de l'exploitation canadienne, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 10,9 millions $, ou 7,5 %, pour atteindre 156,5 millions $. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et aux initiatives supplémentaires de marketing.

Quant à l'exploitation européenne, les charges d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2011 ont diminué de 3,8 millions $, ou 9 %, pour s'établir à 39 millions $, principalement en raison de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien qui a surpassé les augmentations des charges d'exploitation associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes HD par Cabovisão. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale pour le premier trimestre se sont établies à 28,2 millions €, soit une augmentation de 1 million €, ou 3,5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2011 a augmenté de 6,8 millions $, ou 5,6 %, pour atteindre 129,4 millions $. La marge d'exploitation du premier trimestre de Cogeco Câble a augmenté pour s'établir à 39 %, comparativement à 38,6 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement dans l'exploitation canadienne a augmenté de 12,7 millions $, ou 11,3 %, pour atteindre 125,2 millions $ au premier trimestre; cette hausse tient principalement au fait que l'augmentation des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble dans l'exploitation canadienne a augmenté, passant à 43,4 % au premier trimestre, comparativement à 42,5 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la marge d'exploitation au premier trimestre découle des hausses tarifaires, de la croissance des unités de service et de la mise en place, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2010, de la facturation des clients pour le nouveau FAPL, qui contrebalancent les charges d'exploitation connexes.

Pour ce qui est de l'exploitation européenne, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué pour s'établir à 4,3 millions $ au premier trimestre, par rapport à 10,2 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 5,9 millions $, ou 58 %, principalement en raison du fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 9,9 % au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 19,2 %. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 3,1 millions € comparativement à 6,5 millions € au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 52,2 %.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2011

Données consolidées

La direction a revu à la hausse ses projections pour inclure les projections liées à l'acquisition prochaine des stations radiophoniques au Québec, compte tenu de la date de clôture prévue, le 1er février 2011, et pour refléter l'amélioration du rendement du secteur de la câblodistribution au premier trimestre de l'exercice 2011.

En raison de ces facteurs, les projections à l'égard des produits d'exploitation, du bénéfice d'exploitation avant amortissement, du bénéfice net et des flux de trésorerie nets ont été révisées à la hausse. Les produits d'exploitation devraient passer de 1 380 millions $ à 1 442 millions $, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, de 538 millions $ à 560 millions $, et le bénéfice net devrait passer à environ 50 millions $. Les flux de trésorerie nets devraient augmenter, passant de 60 millions $ à 80 millions $.

(en millions de dollars, sauf la marge d'exploitation)	Projections révisées 12 janvier 2011 Exercice 2011 $	Projections 27 octobre 2010 Exercice 2011 $
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 442	1 380
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	560	538
Charges financières	75	70
Impôts sur les bénéfices exigibles	64	65
Bénéfice net	50	45
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	341	341
Flux de trésorerie nets	80	60

Secteur de la câblodistribution

Compte tenu de l'amélioration des résultats financiers de Cogeco Câble au premier trimestre et de la tendance prévue, les projections pour l'exercice 2011 ont été revues à la hausse pour refléter une croissance des unités de service plus importante que prévu et un produit moyen par unité plus élevé que prévu dans l'exploitation canadienne, découlant principalement des stratégies de marketing efficaces et de la demande continue de services de télécommunications par câble. Pour ce qui est de son exploitation européenne, la direction a tenu compte, entre autres, de l'incidence des hausses tarifaires entrées en vigueur en janvier 2011, de l'incidence sur les dépenses des consommateurs de l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée, qui est passée de 21 % à 23 %, laquelle pourrait influer sur la capacité des clients de défrayer les coûts des produits et services, et des mesures d'austérité adoptées récemment par le gouvernement du Portugal.

Suite à ces ajustements, les projections à l'égard des produits d'exploitation, du bénéfice d'exploitation avant amortissement, de la marge d'exploitation, du bénéfice net et des flux de trésorerie nets ont été révisées à la hausse. L'augmentation des produits d'exploitation, qui devraient passer de 1 340 millions $ à 1 360 millions $, proviendra de l'exploitation canadienne. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait passer de 530 millions $ à 545 millions $, la marge d'exploitation devrait passer de 39,6 % à 40,1 %, et le bénéfice net devrait passer à environ 140 millions $. La charge d'amortissement est passée de 275 millions $ à 265 millions $, afin de refléter l'incidence des acquisitions d'immobilisations moins importantes que prévu au cours de l'exercice 2010 ainsi que l'échéancier révisé des acquisitions d'immobilisations pour 2011.

Les projections révisées devraient se traduire par des flux de trésorerie nets de 70 millions $, au lieu des 55 millions $ prévus initialement en octobre dernier.

(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)	Projections révisées 12 janvier 2011 Exercice 2011 $	Projections 27 octobre 2010 Exercice 2011 $
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 360	1 340
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	545	530
Marge d'exploitation	40,1 %	39,6 %
Amortissement	265	275
Charges financières	72	70
Impôts sur les bénéfices exigibles	63	65
Bénéfice net	140	120
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	340	340
Flux de trésorerie nets	70	55
Projections relatives aux ajouts nets de clients		
Unités de service	275 000	250 000

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de COGECO est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 30 novembre 2010, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Compagnie au cours du trimestre terminé le 30 novembre 2010.

Par contre, au premier trimestre de l'exercice 2011, la Compagnie a procédé au lancement d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle. Ce projet était nécessaire afin d'être conforme à l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et de rester à jour avec la plate-forme utilisée par la Compagnie. À la suite de la mise en œuvre de cette nouvelle suite financière, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été modifiés afin que les contrôles et procédures de communication de l'information adéquats soient en place.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2010.

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (« Corus ») en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions $ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du CRTC. Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande d'approbation de transfert auprès du CRTC. Le 17 décembre 2010, le CRTC a approuvé la transaction essentiellement telle qu'elle a été proposée. Le 11 janvier 2011, la Compagnie a reçu signification

d'une requête de Astral Media Radio inc. (« Astral ») à la Cour d'appel fédérale (la « Cour ») pour permission d'en appeler de la décision du CRTC approuvant la transaction, et une requête connexe d'Astral pour surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'à jugement final de la Cour. La direction estime que les requêtes déposées par Astral sont sans fondement et la Compagnie va les contester énergiquement afin de les faire rejeter par la Cour. La direction prévoit toujours procéder à la clôture de la transaction avec Corus le 1er février 2011.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport annuel de 2010.

Prises de position comptables futures

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par des exposés-sondages subséquents émis en avril 2008, mars 2009 et octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qui seront présentés conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS. Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	Complété
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles. Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS. Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	Complété
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires. Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS. Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	Complété
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	Complété
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Informer les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS. Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS. Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise. Préparer des états financiers conformes aux IFRS. Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2012
		Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Compagnie.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi et la Compagnie prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du CNC a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Compagnie a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas pour la Compagnie.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
(en milliers de dollars)	**$**	$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**57 572**	(1 410)
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**(15 073)**	136 928
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**42 499**	135 518

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
(en milliers de dollars)	**$**	$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**42 499**	135 518
Acquisitions d'immobilisations	**(63 307)**	(65 182)
Augmentation des charges reportées	**(3 492)**	(3 064)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition– se reporter à la note 11 c)	**–**	(141)
Flux de trésorerie nets	**(24 300)**	67 131

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice d'exploitation	**73 892**	63 562
Amortissement	**63 139**	65 701
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**137 031**	129 263
Produits d'exploitation	**342 766**	328 003
Marge d'exploitation	**40,0%**	39,4%

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre,	
	2010	2009
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)	**$**	$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Ajustements :		
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle	**–**	(9 620)
Bénéfice net ajusté	**15 975**	13 128
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 728 184**	16 721 277
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**10 970**	6 594
Effet de dilution des actions subalternes à droit de votes détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**74 014**	64 053
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**16 813 168**	16 791 924
Bénéfice par action ajusté		
De base	**0,95**	0,79
Dilué	**0,95**	0,78

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2010, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que d'IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communications évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite les stations de radio Rythme FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

Source: **Cogeco Câble inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél.: 514-764-4700

Information: **Medias**
René Guimond
Vice-président, Affaires publiques et Communications
Tél.: 514-764-4700

Conférence téléphonique pour les analystes financiers :

Le jeudi 13 janvier 2011 à 11 h (HNE)
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler dix minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 300-0053
Numéro d'accès international : + 1 647 427-3420
Code de confirmation : 27875882
Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 20 janvier 2011, composer un des numéros suivants :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800 642-1687
Numéro d'accès international : + 1 706 645-9291
Code de confirmation : 27875882

Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)

Trimestres terminés les	30 novembre		31 août		31 mai		28 février	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2010**	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation	**342 766**	328 003	333 671	316 284	330 933	316 310	329 087	311 825
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[1]	**137 031**	129 263	137 785	144 654	127 928	126 624	124 363	123 505
Marge d'exploitation[1]	**40,0 %**	39,4 %	41,3 %	45,7 %	38,7 %	40,0 %	37,8 %	39,6 %
Bénéfice d'exploitation	**73 892**	63 562	73 942	76 244	64 008	62 623	58 370	60 171
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	**–**	–	**–**	–	–	–	–	(399 648)
Bénéfice net (perte nette)	**15 975**	22 748	12 265	14 631	10 740	10 704	10 511	(115 210)
Bénéfice net ajusté[1]	**15 975**	13 128	12 265	7 647	10 740	9 157	10 511	8 741
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**57 572**	(1 410)	198 492	177 032	110 756	99 873	117 498	117 322
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[1]	**42 499**	135 518	127 230	108 744	119 140	92 718	120 331	97 193
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**66 799**	68 387	108 515	94 002	69 511	60 302	74 549	65 104
Flux de trésorerie nets[1]	**(24 300)**	67 131	18 715	14 742	49 629	32 416	45 782	32 089
Bénéfice (perte) par action[2]								
De base	**0,95**	1,36	0,73	0,87	0,64	0,64	0,63	(6,90)
Dilué(e)	**0,95**	1,35	0,73	0,87	0,64	0,64	0,63	(6,90)
Bénéfice par action ajusté[1][2]								
De base	**0,95**	0,79	0,73	0,46	0,64	0,55	0,63	0,52
Dilué	**0,95**	0,78	0,73	0,46	0,64	0,55	0,63	0,52

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la croissance de la clientèle du service de Câble de base et du service IHV est généralement plus faible au cours du second semestre de l'exercice, en raison de la diminution des activités économiques liée au début de la période des vacances, à la fin de la saison de télévision et du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que le montant maximal payable à COGECO en vertu de la convention de gestion est habituellement atteint au deuxième trimestre de l'exercice. En vertu d'une convention de gestion entre Cogeco Câble et COGECO, Cogeco Câble verse des honoraires de gestion à COGECO correspondant à 2 % de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal, lequel est sujet à un réajustement annuel en fonction de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation au Canada. Pour l'exercice considéré, le montant maximal a été établi à 9,2 millions $ et il devrait être versé au premier semestre de l'exercice 2011. Pour l'exercice 2010, le montant maximal de 9 millions $ a été atteint au deuxième trimestre et, par conséquent, aucuns honoraires de gestion n'ont été versés au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2010.

Statistiques sur les clients du secteur de la câblodistribution
(non vérifié)

	30 novembre 2010	31 août 2010
Foyers câblés		
Canada	**1 600 938**	1 593 743
Portugal[1]	**905 445**	905 359
Total	**2 506 383**	2 499 102
Foyers branchés[2]		
Canada	**990 533**	979 590
Portugal	**269 553**	269 194
Total	**1 260 086**	1 248 784
Unités de service[3]		
Canada	**2 421 267**	2 350 577
Portugal	**848 951**	828 772
Total	**3 270 218**	3 179 349
Clients du service de Câble de base		
Canada	**881 543**	874 505
Portugal	**260 855**	260 267
Total	**1 142 398**	1 134 772
Clients des services Internet haute vitesse		
Canada	**575 929**	559 057
Portugal	**166 779**	163 187
Total	**742 708**	722 244
Clients du service de Télévision numérique		
Canada	**588 332**	559 418
Portugal	**172 587**	159 852
Total	**760 919**	719 270
Clients du service de Téléphonie		
Canada	**375 463**	357 597
Portugal	**248 730**	245 466
Total	**624 193**	603 063

(1) Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients du service de Câble de base et des services Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés au service de Câble de base.
(3) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés)

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trois mois terminés les 30 novembre **2010**	2009
	$	$
Produits d'exploitation	**342 766**	328 003
Charges d'exploitation	**205 735**	198 740
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**137 031**	129 263
Amortissement (note 3)	**63 139**	65 701
Bénéfice d'exploitation	**73 892**	63 562
Charges financières (note 4)	**16 905**	16 277
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	**56 987**	47 285
Impôts sur les bénéfices (note 5)	**18 244**	(13 818)
Gain sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**(5)**	—
Part des actionnaires sans contrôle	**22 773**	38 355
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Bénéfice par action (note 6)		
De base	**0,95**	1,36
Dilué	**0,95**	1,35

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Autres éléments du résultat étendu		
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de l'économie d'impôt de 966 000 $ (2 141 000 $ en 2009) et de la part des actionnaires sans contrôle de 3 296 000 $ (2 551 000 $ en 2009)	**(1 571)**	(1 218)
Reclassement au bénéfice net des pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de l'économie d'impôt de 917 000 $ (1 007 000 $ en 2009) et de la part des actionnaires sans contrôle de 4 512 000 $ (4 386 000 $ en 2009)	**2 152**	2 093
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 2 128 000 $ (1 844 000 $ en 2009)	**(1 015)**	882
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 831 000 $ (1 415 000 $ en 2009)	**396**	(676)
	(38)	1 081
Résultat étendu	**15 937**	23 829

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Solde au début, tel que présenté	**253 169**	211 922
Modifications de conventions comptables	**—**	(7 894)
Solde au début retraité	**253 169**	204 028
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Excédent de la valeur attribuée aux unités d'actions incitatives à l'émission sur le prix payé pour l'acquisition des actions subalternes à droit de vote	**45**	**—**
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(221)**	(184)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(1 786)**	(1 494)
Solde à la fin	**267 182**	225 098

COGECO INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	**30 novembre 2010**	31 août 2010
	$	$
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	**197 653**	35 842
Débiteurs (note 13)	**79 534**	74 560
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**43 362**	45 400
Charges payées d'avance et autres	**10 869**	14 189
Actifs d'impôts futurs	**4 799**	6 133
	336 217	176 124
Placements	**739**	739
Immobilisations	**1 329 837**	1 328 866
Charges reportées	**28 277**	27 960
Actifs incorporels (note 7)	**1 041 805**	1 042 998
Écart d'acquisition (note 7)	**144 297**	144 695
Instruments financiers dérivés	**—**	5 085
Actifs d'impôts futurs	**9 562**	18 189
	2 890 734	2 744 656
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	**740**	2 328
Créditeurs et charges à payer	**182 671**	248 775
Impôts sur les bénéfices à payer	**80 767**	558
Produits reportés et perçus d'avance	**45 361**	45 602
Instrument financier dérivé	**674**	1 189
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	**177 339**	2 329
Passifs d'impôts futurs	**15 257**	78 267
	502 809	379 048
Dette à long terme (note 8)	**953 206**	952 741
Instruments financiers dérivés	**1 263**	—
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**12 532**	12 234
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	**11 417**	10 568
Passifs d'impôts futurs	**229 787**	238 699
	1 711 014	1 593 290
Part des actionnaires sans contrôle	**785 155**	769 731
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	**118 703**	119 527
Surplus d'apport	**2 784**	3 005
Bénéfices non répartis	**267 182**	253 169
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	**5 896**	5 934
	394 565	381 635
	2 890 734	2 744 656

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 30 novembre **2010**	2009
	$	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Ajustements pour :		
Amortissement (note 3)	**63 139**	65 701
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	**778**	762
Impôts futurs	**(61 899)**	6 404
Part des actionnaires sans contrôle	**22 773**	38 355
Gain sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**(5)**	—
Rémunération à base d'actions	**678**	708
Pertes sur disposition et radiation d'immobilisations	**320**	98
Autres	**740**	742
	42 499	135 518
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	**15 073**	(136 928)
	57 572	(1 410)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations (note 11 c))	**(63 307)**	(65 182)
Augmentation des charges reportées	**(3 492)**	(3 064)
Autres	**—**	20
	(66 799)	(68 226)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	**(1 588)**	46 324
Augmentation (diminution) nette des crédits à terme et des crédits à terme renouvelables	**(13 800)**	11 425
Émission de dette à long terme, nette des escomptes et des coûts de transaction	**198 320**	—
Remboursement de la dette à long terme	**(826)**	(1 224)
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 9)	**(1 282)**	(1 049)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(221)**	(184)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(1 786)**	(1 494)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	**290**	—
Acquisition par une filiale des actionnaires sans contrôle d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 9)	**(2 258)**	(1 744)
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	**(5 582)**	(4 601)
	171 267	47 453
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**(229)**	202
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**161 811**	(21 981)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**197 653**	17 477

La note 11 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 30 novembre 2010 et au 31 août 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2010 et 2009.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Prises de position comptables futures

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des Normes Comptables du Canada a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Compagnie a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas à la Compagnie.

2. Information sectorielle

Les activités de la Compagnie sont divisées en deux secteurs d'exploitation : le secteur de la câblodistribution et le secteur autre. Le secteur de la câblodistribution inclut les activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications, alors que le secteur autre inclut les activités de la radiodiffusion et du siège social, et les éliminations. Les activités du secteur de la câblodistribution sont menées au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
Trois mois terminés les 30 novembre	**2010**	2009	**2010**	2009	**2010**	2009
	$	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**331 519**	317 365	**11 247**	10 638	**342 766**	328 003
Charges d'exploitation	**202 091**	194 759	**3 644**	3 981	**205 735**	198 740
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**129 428**	122 606	**7 603**	6 657	**137 031**	129 263
Amortissement	**62 990**	65 565	**149**	136	**63 139**	65 701
Bénéfice d'exploitation	**66 438**	57 041	**7 454**	6 521	**73 892**	63 562
Charges financières	**16 700**	16 141	**205**	136	**16 905**	16 277
Impôts sur les bénéfices	**16 101**	(15 766)	**2 143**	1 948	**18 244**	(13 818)
Gain sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**(5)**	—	—	—	**(5)**	—
Part des actionnaires sans contrôle	**22 773**	38 355	—	—	**22 773**	38 355
Bénéfice net	**10 869**	18 311	**5 106**	4 437	**15 975**	22 748
Actif total [1]	**2 847 210**	2 702 819	**43 524**	41 837	**2 890 734**	2 744 656
Immobilisations [1]	**1 326 099**	1 325 077	**3 738**	3 789	**1 329 837**	1 328 866
Actifs incorporels [1]	**1 016 465**	1 017 658	**25 340**	25 340	**1 041 805**	1 042 998
Écart d'acquisition [1]	**144 297**	144 695	—	—	**144 297**	144 695
Acquisition d'immobilisations [2]	**63 209**	65 157	**98**	166	**63 307**	65 323

[1] Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010.
[2] Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

2. Information sectorielle (suite)

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques basées sur la localisation des clients :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Produits d'exploitation		
Canada	**299 503**	274 998
Europe	**43 263**	53 005
	342 766	328 003

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
Immobilisations		
Canada	**1 106 812**	1 098 760
Europe	**223 025**	230 106
	1 329 837	1 328 866
Actifs incorporels		
Canada	**1 041 805**	1 042 998
Europe	**—**	—
	1 041 805	1 042 998
Écart d'acquisition		
Canada	**116 243**	116 243
Europe	**28 054**	28 452
	144 297	144 695

3. Amortissement

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Immobilisations	**59 260**	61 701
Charges reportées	**2 686**	2 807
Actifs incorporels	**1 193**	1 193
	63 139	65 701

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

4. Charges financières

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Intérêts sur la dette à long terme	**15 892**	15 901
Gains de change	**(332)**	(488)
Amortissement des coûts de transaction reportés	**489**	407
Autres	**856**	457
	16 905	16 277

5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Exigibles	**80 143**	(20 222)
Futurs	**(61 899)**	6 404
	18 244	(13 818)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices consolidés :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	**56 987**	47 285
Taux d'imposition de base combiné	**28,91 %**	31,43 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	**16 475**	14 862
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	**(953)**	(2 422)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur	**—**	(29 782)
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**—**	4 432
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	**170**	209
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	**2 461**	247
Autres	**91**	(1 364)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	**18 244**	(13 818)

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Bénéfice net	**15 975**	22 748
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 728 184**	16 721 277
Effet de dilution des options d'achat d'actions [1]	**10 970**	6 594
Effet de dilution des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**74 014**	64 053
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**16 813 168**	16 791 924
Bénéfice par action		
De base	**0,95**	1,36
Dilué	**0,95**	1,35

[1] Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, 32 782 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
Relations clients	**26 913**	28 106
Licences de radiodiffusion	**25 120**	25 120
Droits de clients	**989 772**	989 772
	1 041 805	1 042 998
Écart d'acquisition	**144 297**	144 695
	1 186 102	1 187 693

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)

a) Actifs incorporels

Au cours des trois premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Licences de radiodiffusion	Droits de clients	Total
	$	$	$	$
Solde au 31 août 2010	**28 106**	**25 120**	**989 772**	**1 042 998**
Amortissement	**(1 193)**	**—**	**—**	**(1 193)**
Solde au 30 novembre 2010	**26 913**	**25 120**	**989 772**	**1 041 805**

b) Écart d'acquisition

Au cours des trois premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	$
Solde au 31 août 2010	**144 695**
Écart de change	**(398)**
Solde au 30 novembre 2010	**144 297**

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

8. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	**30 novembre 2010**	31 août 2010
		%	**$**	$
Compagnie mère				
Crédit à terme renouvelable	2013	—	**—**	—
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	2013	9,29	**68**	72
Filiales				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable – 80 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010)	2014	2,81 [1][2]	**106 608**	121 635
Billets garantis de premier rang série B	2011 [3]	7,73	**174 793**	174 738
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 $ US	2015	7,00 [4]	**193 859**	201 387
Série B	2018	7,60	**54 619**	54 609
Débentures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	**297 538**	297 379
Débentures garanties de premier rang série 2 [5]	2020	5,15	**198 326**	—
Débenture non garantie de premier rang	2018	5,94	**99 812**	99 806
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,71 – 9,93	**4 910**	5 429
Autres	2011	—	**12**	15
			1 130 545	955 070
Moins portion à court terme			**177 339**	2 329
			953 206	952 741

(1) Taux d'intérêt sur la dette au 30 novembre 2010, incluant la marge applicable.

(2) Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts libellés en euros impayés en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08%, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable.

(3) Le 22 décembre 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a remboursé les billets garantis de premier rang série B au taux nominal de 7,73 % pour un montant total en capital de 175 $ millions. Conséquemment, la considération totale en espèces payée par la filiale de la Compagnie. a totalisé 183 771 000 $, excluant les intérêts courus. L'excédent du prix de remboursement sur la valeur totale en capital sera comptabilisé comme charge financière au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

(4) Les conventions d'échange de devises de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains à 7,24 % en dollars canadiens.

(5) Le 16 novembre 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 $ millions de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures »). Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la filiale de la Compagnie et de certaines de ses filiales.

9. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité :

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	**12**	12
14 959 338 actions subalternes à droit de vote	**121 347**	121 347
	121 359	121 359
95 358 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (71 862 au 31 août 2010)	**(2 656)**	(1 832)
	118 703	119 527

Au cours des trois premiers mois, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**71 862**	**1 832**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**36 085**	**1 282**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(12 589)**	**(458)**
Solde au 30 novembre 2010	**95 358**	**2 656**

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

9. Capital-actions (suite)

Régimes d'intéressement au capital

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc., offre à certains dirigeants, un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2010 et 2009. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 66 700 options d'achat d'actions (63 695 en 2009) à un prix d'exercice de 39,00 $ (31,82 $ en 2009) dont 35 800 options d'achat d'actions (33 266 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Une charge de rémunération de 166 000 $ (337 000 $ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 était de 9,55 $ (8,11 $ en 2009) par option. La juste valeur moyenne pondérée a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2010	2009
	%	%
Taux de dividende prévu	**1,44**	1,49
Volatilité prévue	**29**	29
Taux d'intérêt sans risque	**2,05**	2,67
Durée prévue en années	**4,9**	4,8

Au 30 novembre 2010, la Compagnie avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 30 000 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à 20,95 $ et jusqu'au 19 octobre 2011.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie, les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**62 382**
Échues	**(32 382)**
En circulation au 30 novembre 2010	**30 000**
Pouvant être levées au 30 novembre 2010	**30 000**

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

9. Capital-actions (suite)

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de Cogeco Câble inc., les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**716 760**
Octroyées	**66 700**
Levées	**(11 660)**
Annulées	**(3 170)**
Échues	**(448)**
En circulation au 30 novembre 2010	**768 182**
Pouvant être levées au 30 novembre 2010	**576 369**

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc., offre également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010, la Compagnie a octroyé 36 085 unités d'actions incitatives (41 571 en 2009) et Cogeco Câble inc. a octroyé 58 088 unités d'actions incitatives (55 094 en 2009), desquelles 10 000 unités d'actions incitatives (9 981 en 2009) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Compagnie et sa filiale ont fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 36 085 et 57 203 (41 571 et 55 094 en 2009) actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour des contreparties en espèces totalisant 1 282 000 $ (1 049 000 $ en 2009) et 2 258 000 $ (1 744 000 $ en 2009), respectivement, et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Les fiducies, considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, sont consolidées aux états financiers de la Compagnie et la valeur des actions acquises est présentée à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives en diminution du capital-actions ou de la part des actionnaires sans contrôle. Une charge de rémunération de 403 000 $ (187 000 $ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 relativement à ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Compagnie, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**71 862**
Octroyées	**36 085**
Distribuées	**(12 589)**
En circulation au 30 novembre 2010	**95 358**

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

9. Capital-actions (suite)

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Câble inc., les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**57 409**
Octroyées	**58 088**
Échues / Annulées	**(885)**
En circulation au 30 novembre 2010	**114 612**

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2010 et 2009, la Compagnie et sa filiale n'ont pas émis d'unités d'actions différées aux participants relativement aux régimes d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 109 000 $ (184 000 $ en 2009) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 au titre du passif découlant de ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Compagnie, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**21 630**
Équivalents de dividendes	**74**
En circulation au 30 novembre 2010	**21 704**

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Câble inc., les unités d'actions différées suivantes ont été émises et sont en circulation au 30 novembre 2010 :

En circulation au 31 août 2010	**10 855**
Équivalents de dividendes	**47**
En circulation au 30 novembre 2010	**10 902**

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

10. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2010	**4 993**	**941**	**5 934**
Autres éléments du résultat étendu	**(619)**	**581**	**(38)**
Solde au 30 novembre 2010	**4 374**	**1 522**	**5 896**

11. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Débiteurs	**(5 112)**	(5 494)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**2 009**	(20 514)
Charges payées d'avance et autres	**3 293**	(1 105)
Créditeurs et charges à payer	**(65 393)**	(72 789)
Impôts sur les bénéfices à payer	**80 214**	(39 224)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**62**	2 198
	15 073	(136 928)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
Trésorerie	**184 327**	35 842
Équivalents de trésorerie [(1)]	**13 326**	—
	197 653	35 842

[(1)] Au 30 novembre 2010, dépôt à terme de 10 000 000 €, portant intérêt au taux de 0,90 %, échéant le 6 décembre 2010.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

11. États des flux de trésorerie (suite)

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	**—**	141
Charges financières versées	**21 109**	21 047
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	**(2 077)**	39 517

12. Avantages sociaux futurs

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2010	2009
	$	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**915**	870
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	**1 277**	1 126
	2 192	1 996

13. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 30 novembre 2010, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 30 novembre 2010, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
Comptes clients	**79 894**	76 243
Provision pour créances douteuses	**(9 011)**	(8 531)
	70 883	67 712
Autres débiteurs	**8 651**	6 848
	79 534	74 560

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme compte clients échus.

	30 novembre 2010	31 août 2010
	$	$
Comptes clients nets non échus	**50 087**	46 291
Comptes clients nets échus	**20 796**	21 421
	70 883	67 712

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 30 novembre 2010, le montant disponible en vertu des crédits à terme renouvelables de la Compagnie s'établissait à 685,5 millions $. La direction est d'avis que les crédits à terme renouvelables engagés, jusqu'à leurs échéances en juillet 2013 et 2014, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettront de combler les besoins en fonds de roulement.

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Endettement bancaire	740	—	—	—	—	—	740
Créditeurs et charges à payer [1]	168 102	—	—	—	—	—	168 102
Dette à long terme [2]	175 012	—	—	406 608	—	550 054	1 131 674
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(195 054)	(195 054)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition [3]	2 203	2 322	915	13	—	—	5 453
	346 057	2 322	915	406 621	—	556 875	1 312 790

[1] Excluant les intérêts courus.
[2] Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.
[3] Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts en vigueur des dettes existantes en date du 30 novembre 2010 et de leurs échéances respectives :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	47 859	54 918	54 918	54 543	34 070	95 915	342 223
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	9 828	14 614	14 614	14 614	14 614	7 306	75 590
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(8 567)	(13 654)	(13 654)	(13 654)	(13 654)	(6 826)	(70 009)
	49 120	55 878	55 878	55 503	35 030	96 385	347 804

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 30 novembre 2010, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme renouvelables. Cependant, le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions € lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'à l'échéance de la convention d'échange le 28 juillet 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08 %, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur les emprunts renouvelables conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme renouvelables est d'approximativement 0,1 millions $ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2010 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
30 novembre 2010
(non vérifiées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de change

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 30 novembre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevait à 6 748 000 $ US (13 613 000 $ US au 31 août 2010), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 13 268 000 $ US (15 850 000 $ US au 31 août 2010). Au 30 novembre 2010, le découvert bancaire libellé en euros s'élevait à 384 000 € (espèces et quasi-espèces de 187 000 € au 31 août 2010), tandis que les créditeurs libellés en euros s'élevaient à 6 000 € (nil € au 31 août 2010). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaine et européenne ferait varier les charges financières d'approximativement 0,7 million $.

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble inc. dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 30 novembre 2010, l'investissement net s'élevait à 176 206 000 € (182 104 000 € au 31 août 2010), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 80 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2010 s'établissait à 1,3326 $ l'euro, comparativement à 1,3515 $ l'euro au 31 août 2010. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million $ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 4,1 millions $ déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 8,7 millions $.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôt et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Compagnie a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les charges financières rattachées aux crédits à terme renouvelables de la Compagnie sont basées sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable des crédits à terme renouvelables représente une estimation raisonnable de la juste valeur.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang série 1 et 2, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	30 novembre 2010		31 août 2010	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**1 130 545**	**1 213 214**	955 070	1 050 783

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

En accord avec le chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – informations à fournir*, tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1 : prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Compagnie considère que ses instruments financiers dérivés sont classés selon le niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie sur la durée contractuelle de l'instrument financier dérivé et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme renouvelables prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 30 novembre 2010 et 31 août 2010, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	30 novembre 2010	31 août 2010
Endettement net [(1)] / Avoir des actionnaires	**2,4**	2,4
Endettement net [(1)] / Bénéfice d'exploitation avant amortissement [(2)]	**1,8**	1,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement [(2)] / Charges financières [(2)]	**8,0**	7,9

(1) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
(2) Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour les périodes de douze mois terminées le 30 novembre 2010 et le 31 août 2010.

14. Évènement subséquent

Acquisition des stations radiophoniques au Québec de Corus Entertainment Inc.

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (« Corus ») en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions $ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande d'approbation de transfert auprès du CRTC. Le 17 décembre 2010, le CRTC a approuvé la transaction essentiellement telle qu'elle a été proposée. Le 11 janvier 2011, la Compagnie a reçu signification d'une requête de Astral Media Radio inc. (« Astral ») à la Cour d'appel fédérale (la « Cour ») pour permission d'en appeler de la décision du CRTC approuvant la transaction, et une requête connexe d'Astral pour surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'à jugement final de la Cour. La direction estime que les requêtes déposées par Astral sont sans fondement et la Compagnie va les contester énergiquement afin de les faire rejeter par la Cour. La direction prévoit toujours procéder à la clôture de la transaction avec Corus le 1er février 2011.